### Réforme du lycée et mathématiques, 25 ans de recul sur les inégalités filles/garçons

Les sociétés savantes et associations de mathématiques<sup>(\*)</sup> alertent sur l'aggravation des inégalités filles garçons en mathématiques au lycée, anéantissant brutalement plus de 25 ans d'efforts.

Les notes d'information de mai et décembre 2021 de la DEPP<sup>(1)(2)</sup> montrent que la réforme du lycée a considérablement aggravé les inégalités filles garçons dans la formation mathématique en filière générale. En effet, alors que la part des filles en terminale S progressait régulièrement depuis 1994 <sup>(3)</sup>, la part des filles dans l'enseignement de spécialité mathématiques en terminale est redescendu au-dessous du niveau de 1994, chutant de près de 8 points après 2 ans de mise en place de la réforme (voir le graphique page suivante). Ainsi, seulement 25% des filles en 2021 ont un enseignement de mathématiques de plus de 6h hebdomadaires contre 45% avant la réforme<sup>(4)</sup>.

Ce décrochage est encore plus édifiant en première générale, où près de la moitié des filles abandonne les mathématiques en fin de seconde en 2021, alors qu'elles étaient jusqu'en 2018 environ 83% à poursuivre un enseignement de mathématiques<sup>(4)</sup>.

Les conséquences de cette rupture sont désastreuses, tant pour l'avenir des filles que pour la formation en mathématiques de l'ensemble des citoyennes et citoyens.

En premier lieu, parce qu'en se coupant d'une formation mathématique au lycée, les filles se ferment les portes de la plupart des études scientifiques, qui mènent aux emplois et aux carrières parmi les mieux valorisés<sup>(5)(6)</sup>. La société se voit donc privée d'une part importante de jeunes scientifiques pour faire face aux nouveaux enjeux économiques, technologiques et environnementaux. Pour les formations scientifiques qui peinent à augmenter le pourcentage de femmes<sup>(3bis)</sup>, c'est mécaniquement le signe d'une stagnation ou plus vraisemblablement d'une nouvelle diminution de la part des filles qui s'annonce parmi les futurs étudiantes et étudiants.

En second lieu, les métiers de l'enseignement, très fortement féminisés, en particulier dans le premier degré<sup>(7)</sup>, risquent également de subir de plein fouet le défaut de formation dû à l'abandon massif des mathématiques par les filles en première. Alors que dans les études internationales les plus récentes<sup>(8)</sup>, la France se trouve actuellement parmi les derniers des pays de l'OCDE en mathématiques à l'école et au collège, on ne peut que s'inquiéter de l'avenir.

Il nous semble déraisonnable de la part des politiques de continuer à considérer, comme il a été communiqué à différentes reprises<sup>(9)</sup>, que les mathématiques peuvent être réservées aux seuls élèves motivés, à un âge où les choix peuvent n'avoir que peu de lien avec l'orientation future. A cet âge, les jeunes gens, et en particulier les filles, sont plus exposées aux biais de toute sorte. Elles auraient besoin de plus de temps pour affermir leur choix. L'effet ultra-élitiste provoqué par l'absence des mathématiques du tronc commun et la restriction des choix disciplinaires en première induisent donc un déséquilibre majeur entre les filles et les garçons que nous avions malheureusement annoncé dès 2018<sup>(10)</sup>, contre lequel toute la communauté mathématique essaie de lutter depuis de nombreuses années.

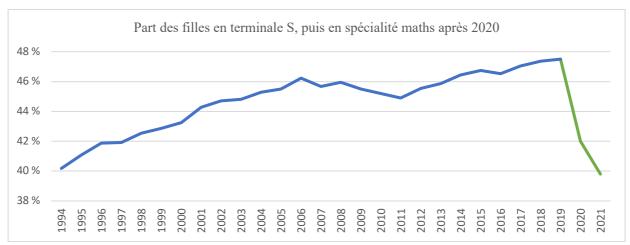
#### (\*) ADIREM, APMEP, ARDM, CFEM, Femmes et Mathématiques, SFdS, SMAI, SMF, UPS

- (1) <u>DEPP</u>, <u>Note d'Information</u>, <u>n° 21.22</u>. En 2021, en spécialité maths en Terminale il y a 39,8% de filles.
- (2) <u>DEPP</u>, Note d'Information, n° 21.41. fig. 1 bis, 4 bis. Voir graphique page suivante.
- (3) <u>Filles et garçons sur le chemin de l'égalité, de l'école à l'enseignement supérieur, 2020</u> p.23 : entre 1994 et 2018, la part des filles en Terminale S progresse de 40% à 47,4%. Voir graphique page suivante. (3bis) Ibid p.26 : 26% de femmes en sciences fondamentales et applications en 2018
- (4) DEPP, Repères et Références Statistique 2019, p.99 et p.106
- (5) OCDE, Regards sur l'éducation 2020, p.97
- (6) <u>Etude pour le Parlement Européen, Encourager les études en Sciences, Technologie, Ingénierie et Mathématiques, 2015</u>
- (7) <u>DEPP, Repères et Références statistiques 2021</u> chap. 8, p.276 : 85% d'enseignantes dans le 1<sup>er</sup> degré, en augmentation



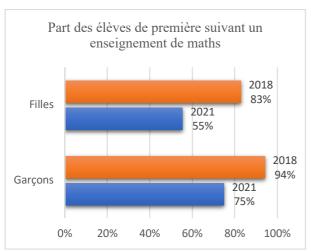
- (8) DEPP, Note d'Information,  $n^{\circ}$  20.46 fig 2, et  $n^{\circ}$  20.47 : Selon TIMMS 2019, en CM1, la France arrive avant-dernière devant le Chili, en  $4^{e}$  elle est avant-dernière des pays de l'UE, et  $16^{e}$  sur les 20 pays évalués.
- (9) Par exemple : P. Mathiot, <u>dépêche AEF 663148 du 13/12/2021</u>
- (10) Site Femmes et Maths Communiqué des sociétés savantes, mars 2018

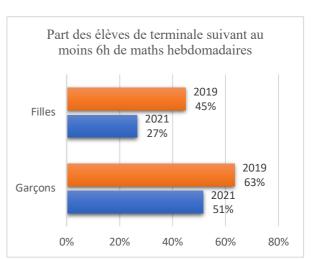
# Evolution de la composition des classes de mathématiques de terminale



Lecture : en 2019 il y avait 47,5% de filles en Terminale S, en 2021 il y a 39,8% de filles en spécialité maths N.B. : il y a environ 56% de filles en terminale générale, cette proportion est quasi-stable sur la période.

# Part des élèves suivant un enseignement de maths en filière générale selon le sexe, avant et après réforme du lycée.





Lecture : en première en 2018, il y avait 83% des filles qui suivaient un enseignement de mathématiques.



## La réforme du lycée et ses impacts sur les mathématiques : Eclairage sur les chiffres du ministère de l'éducation nationale

Communiqué de l'ensemble des sociétés savantes et associations de mathématiques ; ADIREM, APMEP, ARDM, CFEM, Femmes et Mathématiques, SFdS, SMAI, SMF, UPS

Le ministère publie aujourd'hui un communiqué intitulé « Enseignement des mathématiques : des perspectives positives et un accompagnement renforcé au lycée » (\*). Ce dernier fournit quelques chiffres sur l'enseignement des mathématiques dans la voie générale du lycée, auxquels nous souhaitons apporter notre éclairage.

Commençons par préciser le périmètre des problématiques présentées : seuls les points 1, 6 et 8 concernent l'ensemble des élèves, tandis que tous les autres portent sur l'option « mathématiques expertes » choisie par les lycéennes qui se destinent à des études scientifiques à forte dominante mathématique, et qui concerne 14% des élèves de terminale. Cette distinction étant fait faite, examinons le texte point par point.

### L'enseignement des mathématiques dans la voie générale en quelques chiffres

1. En 2021-2022 plus de 60% des élèves de terminale générale suivent un enseignement de mathématiques, soit en spécialité mathématiques, soit en mathématiques complémentaires.

Réponse: Nous ne pouvons pas vérifier ce chiffre car les données des options ne sont pas publiées pour 2021-2022, mais en 2020-2021, 59% des élèves suivaient un enseignement de math en terminale, ce qui n'est pas très différent. Avant la réforme, 90% des élèves suivaient un enseignement de math en terminale: nous avons donc perdu un élève sur trois.

2. 49 000 élèves de Terminale S avaient choisi la spécialité mathématiques en 2019-2020 : ils sont 52 000 en 2020-2021 à avoir choisi la spécialité mathématiques et l'option mathématiques expertes après la réforme.

Réponse : Oui, mais ce n'est pas représentatif de l'effectif général. Cet effectif pourrait être comparé aux 150 000 élèves qui n'ont plus de mathématiques en terminale suite à la réforme en 2020-2021, contre 40 000 en 2019-2020. Par ailleurs, la différence de 3000, relativement faible, a besoin d'être confirmée par l'étude des données sur plusieurs années pour devenir significative.

3. Avant la réforme, les élèves de Terminale S qui avaient choisi la spécialité mathématiques suivaient 8 heures de mathématiques par semaine ; après la réforme les élèves qui suivent la spécialité mathématiques et l'option mathématiques expertes suivent 9 heures de mathématiques en terminale.

Réponse : Oui, mais il n'y a plus d'offre homogène sur l'ensemble des lycées, puisqu'il ne s'agit plus que d'une option, réservée aux élèves déjà spécialisés. Par conséquent, elle n'est pas accessible dans tous les lycées, il n'y a pas de garantie d'uniformité des connaissances. Par ailleurs, elle ne concerne qu'un petit nombre d'élèves (1 élève de terminale sur 7) parmi ceux qui sont déjà en spécialité mathématiques.

4. Les programmes de la spécialité mathématiques et de l'option mathématiques expertes (après la réforme) sont plus exigeants que ceux de Terminale S avec la spécialité mathématiques (avant la réforme).

Réponse : Oui, mais le programme de mathématiques de l'ancienne ES ainsi que celui de l'option L ont disparu et n'ont plus d'équivalent au niveau de la première, alors qu'ils permettaient de modérer la pression sur la discipline. C'est la moindre diversité des parcours de mathématiques et leur élitisme assumé par le ministère qui sont en partie responsables de la baisse des effectifs et de l'augmentation des inégalités, car ils élèvent des barrages, filtrant en particulier les filles et les élèves qui ne sont pas issus des milieux très favorisés.

















5. L'on comptait 17 000 filles qui suivaient la spécialité mathématiques couplée à l'option mathématiques expertes en 2020-2021 ; pour mémoire, en 2015, elles étaient 15 500 en TS à suivre la spécialité mathématiques.

Réponse : oui, mais **pourquoi comparer à 2015 ?** En 2019-2020, qui est la dernière année de l'ancien système, les filles étaient plus de 20 000 donc bien plus nombreuses qu'en 2020-2021. **Cela montre, a priori, que cet enseignement est sujet à fluctuation, ou bien que le nombre de filles était en augmentation.** Là encore, il faudrait comparer l'évolution sur plusieurs années pour permettre une analyse. C'est encore une fois un regard élitiste qui est porté sur notre discipline, restreignant les observations à ces élèves déjà engagés dans la spécialité mathématiques en terminale. Ce commentaire s'applique pour les points 2, 3, 4, 5 et 6.

6. En 2021 la part des filles en spécialité mathématiques en 1ère est de 48,1% et en Terminale de 39,8% (soit près de 56 000).

Réponse : oui, mais cette part a diminué considérablement depuis la réforme : elles étaient 53,5% avant en première, et 47,5% en terminale S, dans les 2 cas, il y a une augmentation des inégalités filles/garçons. La comparaison est faite en première avec l'ensemble des filière S, ES et L option maths, puisqu'il n'y a plus qu'un seul enseignement de maths en première.

7. En 2021, la part des filles dans les options de mathématiques en terminale est la suivante : 62,6% en mathématiques complémentaires (soit 40 500) ; et : 31,4% en mathématiques expertes (soit 17 000).

Réponse: Nous ne pouvons pas vérifier ces données qui ne sont pas encore publiées pour 2021-2022. Mais cette affirmation ne démontre rien, puisqu'elle mélange des publics différents qui ne couvrent pas l'ensemble des élèves faisant des maths. On pourrait comparer l'ensemble des élèves suivants des maths en terminale, soit spécialité maths et maths complémentaires en 2020-2021 avec les élèves suivant des maths en terminale en 2019-2020 (S, ES et option math en L): on trouverait que dans les classes de mathématiques en terminale la part des filles avant la réforme était de 53% (179 000), et qu'elle n'est plus que de 48% (et 96 000) en 2020-2021.

8. 45,8% des filles en terminale suivent un enseignement de mathématiques, soit 96 500.

Réponse : oui, mais cela concernait 85% d'entre elles avant la réforme, soit 179 000. La baisse est pratiquement de moitié.

Les sociétés savantes et associations de mathématiques sont conscientes de la difficulté à faire évoluer l'enseignement des mathématiques pour permettre une meilleure formation à l'ensemble des élèves et de la population en général. Elles ont, à plusieurs reprises, tenté d'alerter les politiques sur le sujet et fait des propositions qui pourraient permettre d'améliorer le système actuel. Une réforme d'une telle ampleur ne peut aboutir favorablement sans l'écoute et la prise en compte des propositions de la communauté mathématique. Face aux problèmes de baisse massive de formation et de creusement des inégalités, nous appelons de nouveau à une véritable concertation dans l'intérêt général.

(\*) les textes en italique sont extraits du site : <a href="https://www.education.gouv.fr/enseignement-des-mathematiques-des-perspectives-positives-et-un-accompagnement-renforce-au-lycee-327068">https://www.education.gouv.fr/enseignement-des-mathematiques-des-perspectives-positives-et-un-accompagnement-renforce-au-lycee-327068</a>

Toutes les données sont publiques et accessibles sur le site du ministère :

DEPP, Note d'Information, n° 21.22.

DEPP, Note d'Information, n° 21.41. fig. 1 bis, 4 bis.

DEPP, Repères et Références Statistique 2019, p.99 et p.106



MEDIAPART.fr

Directeur de la publication : Edwy Plenel

www.mediapart.fr

# Lycée : la part des filles en spécialité maths s'effondre avec la réforme Blanquer

PAR FAÏZA ZEROUALA ARTICLE PUBLIÉ LE JEUDI 27 JANVIER 2022

La proportion de filles choisissant la spécialité mathématiques en terminale aurait chuté de huit points en deux ans, redescendant au-dessous du niveau de 1994, déplorent des associations et sociétés savantes. Elles accusent la réforme du lycée initiée par Jean-Michel Blanquer.

Depuis sa mise en place en 2019, la réforme du baccalauréat n'en finit pas de susciter les mécontentements, le dernier en date portant sur la baisse du nombre de filles en spécialité mathématiques. Cette fois, ce sont les sociétés savantes et associations de mathématiques qui incriminent le bac à la sauce Blanquer.

Dans un communiqué du 25 janvier, ces organismes – l'APMEP (Association des professeurs de mathématiques de l'enseignement public), l'association Femmes et mathématiques, la Société mathématique de France (SMF), l'Union des professeurs de classes préparatoires scientifiques (UPS), les Irem (Instituts de recherche sur l'enseignement des mathématiques) ou encore l'Association pour la recherche en didactique des mathématiques (ARDM) – dénoncent de concert « l'aggravation des inégalités filles/garçons en mathématiques au lycée, anéantissant brutalement plus de 25 ans d'efforts ».



Au lycée du Mirail à Bordeaux. © MEHDI FEDOUACH / AFP Le mathématicien Jean-Pierre Bourguignon s'est ému, sur **France Inter**, le 21 janvier, du tort qu'ont provoqué ces deux années de réforme.

Les associations et sociétés savantes développent : « Alors que la part des filles en terminale S progressait régulièrement depuis 1994, la part des filles dans l'enseignement de spécialité mathématiques en terminale est redescendue au-dessous du niveau de 1994, chutant de près de 8 points après deux ans de mise en place de la réforme. Ainsi, seulement 25% des filles en 2021 ont un enseignement de mathématiques de plus de 6 heures hebdomadaires, contre 45% avant la réforme.»

Ils soulignent que « ce décrochage est encore plus édifiant en première générale, où près de la moitié des filles abandonnent les mathématiques en fin de seconde en 2021, alors qu'elles étaient jusqu'en 2018 environ 83 % à poursuivre un enseignement de mathématiques ».

Pour tirer ces conclusions, ces organismes s'appuient, entre autres, sur des chiffres publiés **dans une note** en décembre 2021 par le propre département de statistiques du ministère de l'éducation nationale, la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp).

On y lit que « la sous-repre#sentation des filles dans toutes les matie#res scientifiques, hors SVT, se confirme». Selon la note, seules 40% des filles de terminale suivent encore la spécialité mathématiques en 2021, un chiffre en baisse par rapport à 2020 (42%). Elles sont seulement 36% à opter pour la doublette mathématiques-physique-chimie, alors qu'elles représentent 56% des élèves de terminale.

Depuis la mise en place effective de la réforme en 2020, les lycéens suivent un enseignement de tronc commun (d'où les mathématiques sont absentes) et doivent choisir trois spécialités en première (quatre heures hebdomadaires), puis seulement deux en terminale (six heures hebdomadaires), objets d'une épreuve finale au bac. À cette occasion, souvent, les mathématiques sont sacrifiées. Celles et ceux qui conserveront les maths comme spécialité pourront, en plus, suivre trois heures par semaine d'une option d'approfondissement baptisée « maths expertes ». Les autres pourront choisir l'option « maths complémentaires».

Directeur de la publication : Edwy Plenel
www.mediapart.fr

Les associations signataires du communiqué dénonçant cette baisse du nombre de filles dans ces options expliquent enfin que la part des filles qui suivent la spécialité maths en terminale est inférieure à la part de celles qui choisissaient la filière scientifique d'avant la réforme. 48,4 % de filles étaient en S au lycée et aujourd'hui elles ne sont plus que 38,6%. Cette proportion est même inférieure à ce qu'elle était en 1994.

Mélanie Guenais, vice-présidente de la Société des Mathématiques de France et maîtresse de conférences en mathématiques à l'université Paris-Saclay, explique que les chiffres sont « implacables » et qu'on aura beau essayer de les tordre dans tous les sens, ils démontrent tous un abandon féminin très fort en mathématiques. Avant même la mise en œuvre de la réforme, les associations disciplinaires et sociétés savantes avaient alerté de ce risque. Sans succès. « Mais ces derniers chiffres et cette chute vertigineuse sont la goutte d'eau. On voit bien les conséquences sur les inégalités de genre et la mixité sociale dans les disciplines scientifique. »

La réforme renferme en elle-même la source des inégalités, disent les signataires du texte. « Le problème est lié à la restriction des choix à partir de la première. Avant la réforme, le statut assumé de la terminale S était d'être une section généraliste pour les bons élèves qui voulaient se donner du temps et des possibilités. Aujourd'hui, les sciences sont réservées à ceux qui veulent faire carrière dans ce domaine et, pour les plus motivés, avec un niveau plus élevé. C'est terriblement élitiste», analyse encore Mélanie Guenais.

Pour elle, davantage de pression va s'exercer sur les filles et, *in fine*, les sciences et les mathématiques en particulier vont demeurer un « *pré carré blanc et masculin*».

C'est exactement l'objet du travail de Clémence Perronet, docteure en sociologie et maîtresse de conférences en sciences de l'éducation à l'université catholique de l'Ouest et autrice de *La bosse des maths n'existe pas*, paru en 2021 aux éditions Autrement.

Elle déplore que cette réforme valorise les choix individuels. « Plus les jeunes gens ont le choix, plus il y a de compétitivité, plus les filières sont ségréguées. Cela ne veut pas dire que les appétences naturelles sont liées au fait d'être une fille ou un garçon mais, de fait, les filières sont genrées. La structure de l'école est ainsi faite. »

Elle confirme que ce résultat était prévisible et avait été pointé par les différentes associations avant même la mise en œuvre concrète de la réforme. L'autrice s'étonne que ces chiffres arrivent aussi tôt et soient si significatifs, étant donné que d'ordinaire les effets d'un changement mettent plusieurs années pour être visibles.

La chercheuse précise qu'il convient de rester prudent lorsqu'on explique les inégalités en sciences par un défaut de confiance en soi, de l'autocensure ou des stéréotypes très ancrés chez les filles, car cela contribue à rejeter la faute sur elles. Cet état de fait est plutôt imputable à différents mécanismes comme l'éducation, la socialisation des jeunes filles, qui sont moins à l'aise dans les filières élitistes, ou encore leur perception d'elles-mêmes qui fait qu'elles sont convaincues d'être moins bonnes que les garçons.

Clémence Perronet prend un exemple précis. « Cette dimension va être renforcée par l'existence d'une option maths experte en terminale. Elle va être délaissée par les jeunes filles car l'expertise requise, une compétence codée comme masculine, va les dissuader de postuler. C'est insensé de baptiser une option ainsi alors qu'on est censé être dans un contexte d'apprentissage. Tout ce système de valeurs va être défavorable aux filles et aux élèves de milieu populaire. »

Et, par un effet domino, le nombre de filles dans les filières scientifiques du supérieur, notamment dans les classes préparatoires, va s'amenuiser.

L'enjeu est connu de longue date. La preuve: Anne Boyé, docteure en histoire des mathématiques et présidente de l'association Femmes et mathématiques, rappelle que cette dernière existe depuis 1987. Elle essaie d'œuvrer pour inciter les élèves de collège et de lycée à s'engager dans des études scientifiques et à

Directeur de la publication : Edwy Plenel
www.mediapart.fr

choisir en amont ces spécialités au moment venu. « Ce qui se passe est gravissime pour l'avenir scientifique du pays. »

Un haut niveau d'exigence affirmé exclut de fait les filles, comme l'ont documenté la sociologie et la psychologie. Anne Boyé insiste sur le fait qu'encore aujourd'hui trop souvent les freins à la présence de femmes dans les disciplines scientifiques sont nourris par des stéréotypes ancrés dans la société.

« Lors de nos interventions, souvent à l'initiative d'enseignants ou des inspecteurs, on voit que les filles sont sensibles aux pressions familiales et sociales. Alors on fait venir des femmes qui ont fait des études "normales" et qui ont trouvé du plaisir dans une profession où avoir fait des maths les valorise. On travaille aussi sur l'orientation et on fait des ateliers pour les conscientiser et leur expliquer que les professions ne sont pas genrées. »

Les jeunes filles ont ainsi la possibilité d'être marrainées et soutenues au long de leur cursus scolaire et dans la constitution de leur dossier pour Parcoursup.

Pour Anne Boyé, féminiser les études scientifiques est crucial à tous les niveaux, car les « professions d'avenir sont liées à l'enseignement des sciences. Les filles sont ainsi privées de professions passionnantes et parfois rémunératrices. Cette réforme saborde tous nos efforts. On avait l'impression que ça prenait un peu, que le regard des filles et leurs familles sur les maths évoluait... »

De son côté, Clémence Perronet, avance que sans volonté politique ni impulsion gouvernementale forte, rien ne bougera. Notamment parce que l'école de Blanquer ne va pas dans le sens de l'égalitarisme et

de l'inclusivité. Pour corriger le tir, il faudrait par exemple repenser l'enseignement des mathématiques et sciences plus largement en débloquant des moyens et en revalorisant les professions enseignantes, puisque le nombre de candidat·es au Capes de maths est en chute libre. « Mais l'intérêt économique de faire venir plus de femmes en sciences est contrebalancé par une volonté de maintenir les privilèges d'un groupe masculin. »

Contacté Mediapart, par Olivier Sidokpohou, inspecteur général de l'éducation nationale et copilote avec Mélanie Caillot du rapport tout juste publié, «Analyse des vœux et affectations dans l'enseignement supérieur des bacheliers 2021 après la réforme du lycée général et technologique », balaie les inquiétudes des sociétés savantes. Il explique que le problème principal reste que les filles, quand bien même elles suivent un cursus scientifique au lycée, ne poursuivent pas leurs études supérieures dans des filières scientifiques. Et qu'avant les élèves de terminale S n'intégraient pas ensuite forcément les écoles d'ingénieurs.

Pour le reste, Olivier Sidokpohou explique que la proportion de filles dans les formations scientifiques du supérieur— ce qui fait l'objet d'une attention particulière, assure-t-il—est restée stable. « Il n'y a pas eu l'effondrement qui pouvait être craint. »

Dans un communiqué de presse du 26 janvier, le ministère de l'éducation nationale a pour sa part réaffirmé que « l'augmentation du niveau général des élèves en mathématiques de manière durable, à tous les âges, est une priorité du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports». Et ce même si les chiffres le contredisent.

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Direction éditoriale : Carine Fouteau et Stéphane Alliès

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS). Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des

publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, François Vitrani. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart, Société des salariés de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

**Courriel**: contact@mediapart.fr **Téléphone**: + 33 (0) 1 44 68 99 08 **Télécopie**: + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012